

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 15

Artikel: Droleries
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

déchargement, et, s'il faut trente hommes dans le cercle d'action d'une batteuse, un seul suffit au service de l'élevateur. Déchargé et réparti, toujours automatiquement, par un système d'augets qui rappelle assez celui de la distribution des produits de mouture dans nos moulins modernes, le grain restera là souvent pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'une hausse favorable ait décidé le fermier à quelque grosse transaction, et c'est encore mécaniquement que seront chargés les wagons de transport.

La meilleure partie du blé du Dakota est dirigée vers Duluth, sur les bords du lac Supérieur, centre important de réexpédition par eau appartenant à l'Etat voisin, le Minnesota. Minneapolis, la capitale de cet Etat, ville fameuse pour la meunerie, consomme aussi pas mal de ce blé. Comme notre industrie meunière est suffisamment protégée contre la concurrence américaine, nos importations en farine sont nulles ou peu s'en faut, mais l'Angleterre et bien d'autres contrées sont à cet égard de bons clients pour les Etats-Unis, patrie classique de la mouture au cylindre.

On estime que la précédente récolte, dans les seules fermes de la Red River, ne représentait pas moins de 25 millions de dollars, 125 millions de francs.

A Fargo, dans le Dakota, petite ville de constructeurs et station du Northern Pacific, l'on écoule chaque année une quinzaine de millions de francs de machines agricoles; elles trouvent en grande partie leur emploi dans ces fermes, où l'on ne lésine jamais sur l'outillage.

Il y a une vingtaine d'années que se sont développées dans la vallée de la Red River les exploitations dont nous parlons. Leurs tenanciers actuels ont le plus souvent acheté les terrains qu'ils font cultiver, aux compagnies de chemin de fer, qui les avaient elles-mêmes reçus du gouvernement par concessions spéciales, comme indemnité des travaux accomplis. Les rois du blé (*wheat kings*) purent acheter ainsi de la terre à très bas prix. L'acre se paye maintenant 25 dollars (plus de 300 francs l'hectare) et cela pourrait encore paraître d'un bon marché dérisoire à nos maraîchers des environs de Paris, mais certaines fermes opèrent sur une étendue de 10000 acres (environ 4000 hectares), ce qui représente tout de même un capital rondet pour la seule acquisition du terrain, 1,200,000 francs. Ajoutons même que la plus-value relativement considérable de celui-ci tente bien des gros fermiers à réduire leurs ensemencements, et des défections répétées dans ce coin de l'Union pourraient avoir des conséquences économiques appréciables sur le marché américain.

On peut se figurer ce que sont de pareilles entreprises. Une équipe d'ouvriers occupée à une extrémité de certaines fermes peut y travailler toute la saison sans se rencontrer avec l'équipe placée à l'autre extrémité. Une vingtaine de bushels à l'acre (à peu près 17 hectol. 50 à l'hectare) représentent un rendement normal, et cela fait une récolte de 70000 hectolitres pour une seule grosse ferme de 4000 hectares. Si nous mettons 200 hectolitres dans un wagon, il

faudrait pour enlever en une fois ces 70000 hectolitres un train n'ayant pas moins de 3 kilomètres. Et qu'en serait-ce s'il fallait charger à dos de mule pour la porter au bon meunier d'antan, cette rançon de roi?

(A suivre)

D'après A. WHITE.



NOS ILLUSTRATIONS

Léon Bourgeois

Léon Bourgeois a une carrière administrative et politique tout à fait remarquable. Quand il est entré au Parlement, il avait été préfet, puis directeur des affaires départementales au Ministère de l'Intérieur et sous-secrétaire d'Etat. Et depuis, il fut ministre de l'Instruction publique, ministre de la Justice, ministre des Affaires étrangères, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, président de la Chambre des Députés.



Léon Bourgeois est un philosophe humanitaire : il a résumé l'essence de sa doctrine

dans un beau livre : *Solidarité*, et ce sont ces idées généreuses qui l'ont fait envoyer à La Haye comme délégué de la France dans le fameux congrès dont la portée, pour ne pas être immédiatement visible, n'en sera pas moins grande.

Tunis : Vue du port et du canal. — Tunis, capitale de la Tunisie est bâtie sur l'isthme qui sépare les lacs Sedjoui et Roghas, près de la Méditerranée, avec laquelle elle communique par le canal et le chemin de fer de La Goulette. Le port de Tunis : *La Goulette* a un mouvement assez important.



DROLERIES

Un oncle morigène vertement son neveu.

— Comment ! tu n'as pas de honte ? ... Des dettes, encore des dettes, tu dois partout, et de tous côtés ?

— Mon oncle, ça prouve que je suis l'homme du *devoir*.

* * *

Un travail consciencieux. — Un habitant des environs de Beaucourt raconte à un ami l'aventure qui vient de lui arriver à Paris. Voulant se faire extirper une canine malade, il se rend chez son dentiste qui, en un tour de main exécute l'opération.

— Combien vous dois-je ? demande-t-il.

— Vingt francs.

Il fait la grimace, mais paie sans sourciller. Pour l'honneur de la province, il ne faut pas paraître lade.

— Mais, ajoute-t-il en terminant son récit, j'ai compris pourquoi ces Parisiens étaient si riches. Un louis pour le travail d'une seconde ! Et je me souviens qu'autrefois, chez nous, ayant à me faire arracher une molaire, je me suis adressé à un dentiste forain. L'extraction se fit dans un café. Eh bien ! ce gaillard-là, un honnête, m'ayant accroché ma dent avec son instrument, me traîna ainsi, autour du billard, pendant plus de vingt minutes !!! Au moins, en voilà un qui gagna son argent ! Et il ne me prit que vingt sous !